



### Eligibilité

Pour s'inscrire à une épreuve, chaque joueur devra :

- Être titulaire de la licence FFGolf 2020.
- Être titulaire d'un certificat médical en cours de validité ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé dans le cadre du renouvellement de sa licence.
- Être classé(e) / - Être un(e) joueur(se) amateur.

### Inscription et Participation

Les inscriptions au BMW L'été du golf se font en ligne sur le site internet : [https://www.lyyti.fi/p/BMW\\_Iete\\_du\\_Golf\\_0488](https://www.lyyti.fi/p/BMW_Iete_du_Golf_0488) ou directement auprès des clubs.

Les inscriptions des membres du BMW Excellence Club se font exclusivement en ligne sur le site internet : [https://www.lyyti.fi/p/BMW\\_Iete\\_du\\_Golf\\_0524](https://www.lyyti.fi/p/BMW_Iete_du_Golf_0524)

\*l'épreuve de Joyenval est réservée exclusivement aux membres du golf.

L'accès aux collaborateurs d'autres constructeurs automobiles ainsi que des collaborateurs ou ex-collaborateurs de la concession partenaire est sujet à la validation de la concession partenaire.

Les personnels des golfs accueillant l'épreuve ne sont pas autorisés à participer.

### Formule de jeu

Le BMW L'été du golf 2020 est une épreuve se disputant en individuel selon la formule du Stableford (règle 21.1). Un joueur peut obtenir des informations sur les distances en utilisant un instrument. Un dispositif multifonction (smartphone ou PDA) peut être utilisé pour mesurer la distance. Un joueur ne doit pas utiliser d'instrument pour évaluer ou mesurer d'autres paramètres pouvant l'aider dans son jeu (dénivelé, vitesse du vent...). Usage de voiturettes interdit (sauf mention spéciale).

### 3 séries individuelles

Une série Dames.

1<sup>ère</sup> série Messieurs : index ≤ à 18,4 | 2<sup>ème</sup> série Messieurs : index > 18,4.

Pas de limite d'index (sous réserve d'un index minimum requis par le club pour accéder au parcours).

Il sera rendu un nombre maximum de 28 points par joueur.

Attention : le club se doit de modifier les bornes délimitant les séries Messieurs en fonction du niveau du champ de joueurs afin de les répartir de la façon la plus homogène possible.

### Marques de Départ

Messieurs : marques jaunes ● | Dames : marques rouges ●

### Remise des Prix et Récompenses

Le Net prime sur le Brut. Les prix ne sont pas cumulables.

La présence du joueur ou de la joueuse à la remise des prix est indispensable. L'absence du joueur ou de la joueuse à la remise des prix entraîne la perte du prix. Dans ce cas, le prix sera remis au joueur ou à la joueuse suivant(e) dans le classement.

La remise des récompenses suivra le protocole suivant :

- Série Dames : 1<sup>ère</sup> NET, 1<sup>ère</sup> BRUT, 2<sup>ème</sup> NET
- 1<sup>ère</sup> Série Messieurs : 1<sup>er</sup> NET, 1<sup>er</sup> BRUT, 2<sup>ème</sup> NET
- 2<sup>ème</sup> Série Messieurs : 1<sup>er</sup> NET, 1<sup>er</sup> BRUT, 2<sup>ème</sup> NET

### Départage

Le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant (17,16,15,14...).

### Comité de l'épreuve

Il est constitué :

- d'un représentant du club hôte,
- d'un représentant de la concession BMW partenaire de l'épreuve,
- du représentant Promogolf.

Tout(e) joueur(se) réalisant un score exceptionnel lors d'une étape sera suivi(e) par Promogolf, en relation avec la Fédération Française de Golf, afin d'actualiser au mieux son index.

### Droit à l'image

Lors des étapes du BMW L'été du golf, des prises de vue (photos, vidéos) sont effectuées. Ces images peuvent être diffusées en totalité ou par extrait, sur les sites Internet dédiés au tournoi, les sites internet BMW et dans la presse.

Par ce règlement, tout participant :

- autorise BMW France et Promogolf à enregistrer toute image de sa personne durant l'épreuve et à conserver, divulguer, diffuser ou exploiter lesdites images.
- cède à BMW France et à Promogolf les droits d'exploitation des images objets de la présente.

Le participant informera, le cas échéant, les organisateurs et le photographe de son refus d'apparaître sur les images de l'événement.

*D'après la loi Evin de 1991, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

*A consommer avec modération. Promogolf ainsi que BMW France ne peuvent être tenus responsables d'un incident ou accident lié à un tel abus.*